

Le Héron Bassois

Bulletin d'information officiel de la Ville de Bas-en-Basset

Avril-Mai 2021

Nouvelle
Formule

Actualités
**UN NOUVEAU LOGO
POUR LA VILLE**

Zoom sur
Présentation du Budget
municipal 2021

©Service communication Mairie Bas-en-Basset - Ne pas jeter sur la voie publique

NOUVEAU !



La Ville de Bas-en-Basset débarque sur Instagram !

Retrouvez dès à présent le compte participatif de la ville sur le réseau social Instagram !

- Des photos et des actualités pour les jeunes et les moins jeunes.
- Un compte participatif où chacun peut envoyer sa photo et être reposté.
- Des clichés magnifiques de la Ville de Bas-en-Basset.

Suivez-nous : @bas_en_basset

Bernard GONTAUD

Adjoint en charge des Travaux,
de la Voirie et des Réseaux

L'année 2021 avance à grand pas. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée du printemps, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne. 2021 sera la première année complète de notre mandat. Les projets de travaux pour notre commune sont dépendants des moyens financiers disponibles. Sur le périmètre de notre communauté de communes :

- Bas en Basset est l'une des villes où l'impôt local est le plus bas.

- Le montant des attributions de compensation reversées aux communes par la com com est par exemple de :

232 941€ pour les Villettes, 509 873€ pour Beuzac, 2 280 347€ pour Sainte Sigolène et 87 245€ pour Bas en Basset.

Nos Ambitions doivent s'adapter à ces réalités. Malgré des recettes financières faibles, impactées aussi par la crise sanitaire, nous mettons en place nos projets :

- **1 - La sécurité :** Le Conseil Municipal a validé le recrutement d'un policier municipal en remplacement du garde champêtre. Il a pris ses fonctions mi-mars et participe à la réflexion sur l'installation du système de vidéo protection qui sera déployé sur la ville.
- **2 - Traitement de l'eau :** Bas en Basset a la chance d'être presque autonome au niveau du pompage et du traitement de l'eau. Divers travaux de rénovation et maintenance sont prévus : Rénovation des réseaux sur les secteurs de la gare et Navogne. Amélioration de la distribution sur le village du Roure, de la sécurisation du poste pompage d'Ancette et de la station de traitement de la Charreyre. Etude de la rénovation de la canalisation principale sous l'avenue de Vissaguet. Concernant les eaux usées, l'étude pour le réaménagement de la station de traitement de Basset est en cours, elle doit être terminée pour fin d'année. Les travaux devraient débuter en 2022.
- **3 - Economies d'énergies :** L'amélioration de l'isolation des bâtiments municipaux et des circuits de chauffage a commencé. La Transition vers de l'éclairage extérieur par le led (moins consommateur d'énergie) est en cours d'étude.
- **4 - Aménagement du bourg :** La commune s'est engagée dans un projet d'aménagement du bourg qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie par l'embellissement du centre-ville et de son environnement. Ce projet doit aussi améliorer la sécurité de nos déplacements. Il apparaît nécessaire de redonner une place à nos mobilités actives piétons et vélos. La municipalité travaille sur ce dossier avec la cellule départementale INGE43.
- **5 - La construction du nouveau pont de Bas :** C'est un projet majeur pour la commune. Avec l'aide de nos élus au département nous avons obtenu des voies réservées aux modes de déplacement doux. Notre ambition est de pouvoir relier la gare au centre bourg par de la piste cyclable et de positionner une aire de co voiturage sur le secteur de Gourdon.

Gardons espoir, unissons-nous pour assurer le bien vivre à Bas.

Bien à vous.
B. Gontaud

Nouvelles colonnes pour les ordures ménagères



Pour s'adapter à l'évolution des systèmes de collecte des ordures ménagères, certains des containers actuels vont être remplacés par des colonnes. Il n'y a pas de changement au niveau du tri (ordures ménagères, verres, papiers, emballages recyclables). Les premières installations se feront sur les secteurs suivants : Saint-Julien, avenue de Saint-Julien, les Allors, Basset et les Salles. Une colonne remplace plusieurs containers, il y aura donc moins de containers. Les objectifs sont nombreux : améliorer le tri des déchets, supprimer les risques liés au vent, dégager les trottoirs et les espaces communs, augmenter la capacité de stockage et faire des économies au niveau de la collecte. La Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron, en charge de la collecte et du traitement des ordures, a recruté une ambassadrice de tri : Mélanie Raymond pour promouvoir cette évolution.

Plus d'informations sur le traitement des déchets :
www.marchesduvelayrochebaron.fr

Un nouveau logo pour Bas-en-Basset !

Depuis le 12 février 2021, la ville de Bas-en-Basset possède un tout nouveau logo. Il a pour but d'incarner une vision d'avenir pour la communication de la ville, se tourner vers l'extérieur en y incluant les plus beaux atouts du paysage bassois. Afin d'intégrer la population à ce changement important pour la commune, la municipalité a souhaité lancer une consultation citoyenne. Plus de 400 réponses ont été collectées, permettant de recueillir les attentes des bassoises et des bassois. Il a été conçu et réalisé par Kylian Debbache, étudiant en communication et stagiaire à la mairie en début d'année. 3 propositions ont été soumises au vote du conseil municipal et c'est cette version qui a été retenue. Le « B » représente la forme des étangs composants le parc de la Biodiversité. Le « B » fédère également un grand nombre de symboles bassois : Bas-en-Basset / Bienvenue / Parc de la Biodiversité / Bords de Loire / Balades en familles / Château de RocheBaron. La tour principale du château de Rochebaron vient s'intégrer dans la lettre B. Le lit d'eau bleu clair représente la Loire et les étangs. « Bas-en-Basset » peut être vu comme le tablier du pont surplombant la Loire. Du côté des couleurs, le vert représente la nature, la croissance et le renouvellement. Le bleu clair symbolise l'eau, la fraîcheur et l'apaisement. Enfin, le bleu minéral évoque la crédibilité et l'implantation.



De nouveaux défibrillateurs installés

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes décèdent, faute de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours ou en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours interviennent. Dans ce cadre là, la mairie de Bas-en-Basset a procédé à l'installation de 3 nouveaux défibrillateurs sur la commune. Ces trois nouvelles installations viendront compléter le DAE déjà présent devant la Mairie.

Ils sont situés aux endroits suivants :

Mairie / Maison de Santé - Quartier du marais / Gymnase - Place de la Liberté / Camping Municipal la Garenne

Aucune formation n'est nécessaire pour l'utilisation de ce matériel !



Il y a le bon chasseur... et le bon chasseur

L'association de chasse ACCA de Bas en basset s'implique depuis de nombreuses années dans le maintien d'une certaine biodiversité, notamment en ce qui concerne le petit gibier. Cette association compte 128 adhérents, son bureau est composé de Serge PICHON (président), Vincent COTTIER (secrétaire) et Éric PONCET (trésorier). Bas-en-Basset possède la 6ème surface de chasse du département. Les membres de l'ACCA avaient constaté une diminution de la population de canards, en raison de la prédation et d'une baisse de la reproduction. Un sociétaire a eu l'idée de fabriquer des nichoirs pour ces mêmes canards, puis de les installer au niveau de différents plans d'eau de la commune. Le dimanche 07 mars, des nichoirs ont été fabriqués à partir de matériel de récupération : du grillage à moutons (fourni par Clément Gontard), de la paille (fournie par Romain Ducroqc) et des piquets en acacia. Ce sont 9 chasseurs qui ont produit 18 nichoirs qui vont être installés sur 3 sites : la lagune de Lamure, la lagune de Basset et l'étang rouge. Les nichoirs seront fixés sur les poteaux, à une hauteur d'environ 30 cm au-dessus du niveau de l'eau afin de limiter la prédation et les effets de montée d'eau.

Présentation budget 2021

FONCTIONNEMENT	DEPENSES 3313 262,00 €	RECETTES 3313 262 €
	Charges de personnel 1 367 462	Résultat reporté 168 106 €
	Charges générales 772 228 €	Impôts et taxes 1 404 983 €
	Autres charges de gestion courantes 470 050 €	Dotations subventions 944 000 €
	Charges financières 42 500 €	Produits des services 555 466 €
	Autres opérations ordres 212 022 €	Autres produits de gestion 98 000 €
	Epargne prévisionnel 449 000 €	Autres recettes 142 707 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES 1386 772,00 €	RECETTES 1386 771,72 €
	Résultat reporté 66 075 €	Epargne prévisionnel 449 000 €
	Travaux en cours sur l'année 445 500 €	Dotations, fonds divers 476 400 €
	Travaux sur plusieurs années 372 412 €	Produits de cessions 240 000 €
	Remboursement emprunt 255 000 €	Opérations d'ordres 142 372 €
	Participations d'équipement 106 678 €	Subventions équipements 79 000 €
	Autres opérations 141 107	

Lors du conseil municipal du 26 Mars 2021, le budget 2021 a été voté. Il s'équilibre à 3 313 262 € en fonctionnement et 1 386 772 € en investissement.

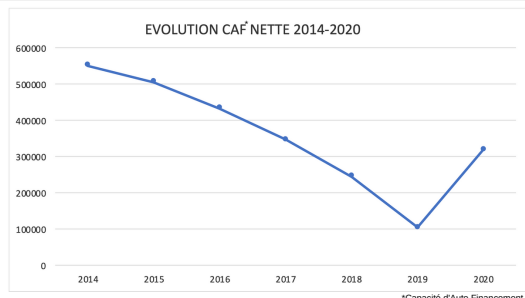
"Une gestion sérieuse au profit de nos habitants" A. SAEZ

En fonctionnement, on notera que la prévision d'épargne qui était de 400 000 € depuis deux exercices est à 449 000 €. Si la situation sanitaire le permet il sera possible de la réaliser. Il est nécessaire de poursuivre la maîtrise de nos dépenses pour maintenir et accentuer cette épargne. En investissement, on note que la municipalité va financer un peu plus de 900 000 € sans avoir recours à l'emprunt. Des études ont été engagées pour de futurs projets d'aménagement du bourg...

Le +

Consultez l'ensemble des informations relatives au budget sur le site internet de la ville

www.basenbasset.fr



"L'épargne nette correspond au livret d'épargne d'un particulier. Cette épargne diminue depuis plusieurs années. En 2020, une gestion sérieuse, la mise en place de nouveaux processus d'achats et de suivis a permis à la courbe de s'inverser. Mais le chemin est encore long pour retrouver une épargne dynamique pour notre commune."

Ouverture du camping municipal : La Garenne

A Bas en Basset, l'arrivée des beaux jours rime avec l'ouverture du camping municipal de La garenne. Il a ainsi ouvert le 10/04 et fermera le 30/09. Nous avons profité de la fermeture cet hiver pour effectuer quelques travaux. En effet, les employés du centre technique ont nettoyé les parcelles, taillé des haies, coupé des arbres dangereux ... nous les remercions pour le travail effectué. Des chauffe-eau ont été installés dans 3 blocs qui n'en avaient pas. Le gérant de la buvette a changé, c'est Adrien Silvestrin qui assurera la gestion et l'animation en coopération avec l'association « l'entente du camping de la Garenne ». Nous leur souhaitons à tous une belle saison.



PUBLICITE

contact@basenbasset.fr



3 Rue du Commerce - BAS-EN-BASSET
Tel: 04 71 66 99 71

Viande achetée en direct chez nos éleveurs locaux
Grand choix de barbecue tout l'été Bœuf Fin Gras du Mézenc pendant toute la saison de février à juin.

**PASSIONS
VERTE**

• Motoculture-Remorque •
Location

43210 BAS-EN-BASSET
Tel : 04 43 08 61 61

Liste d'opposition
« Bâtir avec vous le Bas de demain »

Dans la rétrospective 2020, nous sommes flattés que nos projets soient mis en avant par la nouvelle municipalité, notamment :
la réfection de la salle St Vincent que nous avons réceptionnée en juin 2020
la mise en place d'une borne électrique pour le rechargement des véhicules, dossier engagé au printemps 2020.

Concernant les finances, la commission actuelle préconise de surveiller les dépenses afin de reconstituer de l'épargne. C'est ce que nous avons toujours fait ! C'est un point sur lequel tous les maires qui ont géré notre commune ont prêté une attention toute particulière à la bonne maîtrise des charges.
En conséquence, sur ce point là, rien de nouveau. Notre situation n'était donc pas si chaotique comme annoncé, sinon comment comprendre l'augmentation pour les indemnités des nouveaux élus ?

Dominique, Franck, René.



Liste d'opposition
« Agissons ensemble pour notre village Bas-en-Basset »

Chères Bassoises, Chers Bassois,
Dans cette période troublée, nos pensées vont vers ceux qui souffrent d'isolement, en particulier nos jeunes et nos aînés. Mais également, ceux qui souffrent aussi d'incompréhension face aux décisions : nos commerçants et nos artisans. Cette impuissance de faire et d'agir pour le bien commun. Dans cette période de défiance, nos volontés restent intactes. Nous, LA SEULE OPPOSITION, depuis le premier conseil municipal, n'avons de priorité que le bien être des habitants de Bas-En-Basset. Le mois de Mars est un mois décisif sur les projets et orientations de notre commune puisque nous votons les budgets ainsi que les budgets prévisionnels. Nous qualifierons ce mois de Mars ainsi :
« FAITES CE QUE NOUS DISONS MAIS NE FAITES PAS CE QUE NOUS FAISONS » En effet alors que l'on tire à boulets rouges sur tous les postes pour faire des économies, nous constatons une augmentation des rémunérations des élus de **+ 8000 €**. Un centre bourg de plus en plus sale, un programme toujours pas dévoilé... où va-t-on ??? **50 000 €** D'étude pour le centre bourg **50 000 €** d'étude pour le stade de la France sans aucune concertation avec les clubs et pas de réunion commission sport pour un prévisionnel de futur vestiaire de **464 000 € ! Quelle honte !**
Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de courage à notre policier municipal dans notre beau village, avec 80 000 € de Caméras et une volonté « d'éduquer » les Bassoises et les Bassois.

Ensemble, soyons solidaires et réagissons.
« La fantaisie est un perpétuel Printemps »

Muriel, Dominique, Paul.

Coupon-réponse (à déposer dans la boîte à idée située en façade de la mairie)

Une idée, une question, un projet ? La parole est à vous !

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

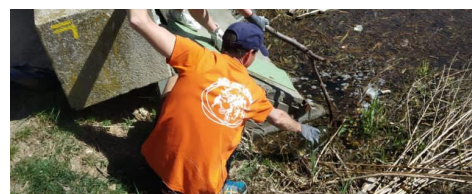
.....

.....

.....

Opération nettoyage des étangs

Dans le cadre de l'opération "Plogging UNSS 43", les lycéens de Léonard de Vinci accompagnés par Valérie Brun ont participé à cette initiative, Mercredi 31 mars. La pratique associe ramassage des déchets et jogging. Les jeunes ont été séparés en deux groupes, l'un restant autour du Mazel l'autre se rendant à Bas-en-Basset. C'est ainsi que les abords du petit étang, du terrain stabilisé et de la digue ont été passés au peigne fin. Les déchets ramassés ont été variés et hélas nombreux (bouteilles en verre ou en plastique, déchets de pique-nique, sacs, papiers mais aussi une chaise de camping ou une chaussure !) Cette plaine a déjà été utilisée pour les compétitions UNSS de cross, duathlon ou run and bike et c'est donc un lieu d'activités sportives qui a été nettoyé par les lycéens sportifs, soucieux de leur environnement. La mairie qui a fourni le matériel nécessaire au ramassage salue cette initiative du sport scolaire et Mme Blassy a conclu cette action par une collation offerte aux élèves pour les remercier de leur investissement.



ETAT CIVIL et INFOS PRATIQUES



Décès

Marie FABRE épouse GRANGER le 10/03/2021
Michel Claude MARCONNET le 12/03/2021
Marcelle Augustine GRAND épouse CLAVIER le 27/03/2021
Sébastien ROMAGNY le 02/04/2021



Bébés bassois

Edward Neil Peter Gilbert DELAYE le 01/02/2021
Maëlia Jeanine LEFEVRE le 01/02/2021
Livia RASCLE le 07/02/2021
Julia GODARD le 12/03/2021
Shelsea Annie Cyprille CHAMPAILLER le 13/03/2021



Animations

En raison du contexte sanitaire, toutes les manifestations du mois d'avril et mai sont malheureusement annulées.

4 et 4 JUIN : représentation des ateliers par ACT au théâtre du MARAIS
11 JUIN : pétanque semi nocturne par la Pétanque de la plage sur la place des DROITS DE L'HOMME
12 JUIN : challenge du souvenir pompiers par l'Amical des sapeurs pompiers à l'ESPACE FABRO
18 JUIN : pétanque semi nocturne par la Pétanque de la plage sur la place des Droits de l'Homme
19 JUIN : 60 ans du club USB à l'ESPACE FABRO
26 JUIN : concours de pétanque organisé par la Ligérienne Basket sur la place des Droits de l'Homme

Ils se sont dit "oui"



Bernard ROUSSON & Marie-Christine Andrée DJAMBOULIAN
le 26/03/2021



Le Héron Bassois
N°4 - Février 2021 / Mars 2021

Directeur de la publication
Guy JOLIVET
Coordination - Rédaction - Mise en page
Service Communication -
Nicolas BARTHELEMY - Kylian DEBBACHE
Photos - Illustrations
Mairie de Bas-en-Basset, Canva
Impression
Imprimerie COURT- Monistrol-sur-Loire
Diffusion
Association Coup de Pouce à l'Emploi
Dépôt Légal
Déclaration 10000000603168
Tirage 2400 exemplaires



Contactez-nous :
contact@basenbasset.fr
04 71 66 72 37

PUBLICITE

contact@basenbasset.fr



SERRURERIE - METALLERIE
MENUISERIE - FERMETURE
Port. 06 77 14 25 10 **www.fpsm.fr**

Pour réserver votre espace publicitaire :
contact@basenbasset.fr

Boulangerie Pâtisserie
La Hûche Gourmande



6 rue du commerce
43210 Bas en Basset
04 71 66 92 29